

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

RETRAIT DE LA RÉOLUTION 2022-06-415 (PPCMOI 2021-0120) – RUE RACICOT

Aux personnes intéressées des zones visées H-829-1 et H-829-2, secteur de la rue Racicot et du boulevard Hébert, et des zones contigües suivantes : CONS-809, H-828, H-828-1, C-829 et A-832.

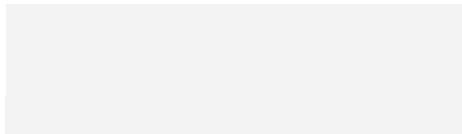
Avis public est donné de ce qui suit :

À la suite de la tenue du registre, le conseil municipal a procédé, lors d'une séance ordinaire tenue le 5 juillet 2022, au retrait de la résolution 2022-06-415 concernant l'adoption finale du **PPCMOI 2021-0120**.

Cette résolution visait l'approbation du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) 2021-0120, afin de permettre la réalisation d'un projet résidentiel de trois habitations multifamiliales dans la zone H-829-2 et une partie de la zone H-829-1, à l'égard des lots 6 365 689 à 6 365 692, 5 883 706 et 5 512 637, en dérogation aux dispositions relatives au nombre de logements maximal, à la hauteur en mètres et en étages et la largeur minimale d'une bande tampon du Règlement 150 concernant le zonage.

Par conséquent, le conseil a mis fin aux procédures à la suite du retrait de la résolution, laquelle n'entrera pas en vigueur.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 8 juillet 2022.



Josée Bourdeau, notaire
Greffière adjointe